

**COURRIER adressé à l'Inspecteur d'Académie par les maires du regroupement
suite à la réunion tenue à Sougères le 27 janvier 2015**

Monsieur l'Inspecteur d'Académie

Suite à la réunion que nous avons eue le 27 Janvier à Sougères, vos propos nous inquiètent et nous amènent à nous poser des questions.

Vous nous avez parlé de la fermeture d'une classe à Thury par manque d'élèves. 19,8 élèves de moyenne soit 20 enfants par classe.

Nous tenons à vous signaler qu'une fermeture de classe provoquerait un nombre important d'élèves dans deux de nos écoles (Thury et Sougères)sachant que nous avons 2 élèves à Thury et 1 élève à Sougères qui sont en situation de handicap et nécessitent des AVS. Cela ne pose actuellement pas de trop gros problèmes avec 20 élèves dans chaque classe. **Qu'en serait-il dans des classes de 27 élèves voire plus ?**

Nous vous avons aussi fait remarquer que le niveau de nos enfants était bien au-dessus de la moyenne en sortant de notre RPI, nous en sommes fiers et heureux, et nous pensons que c'est une très bonne chose pour nos enfants et pour l'éducation Nationale. **Qu'en serait-il l'an prochain avec un nombre bien plus important par classe ?**

Nous ne sommes pas convaincus que le nombre d'élèves soit en grosse diminution pour la prochaine rentrée car nous attendons de nouvelles familles dans nos communes qui viendront alimenter nos écoles et nous pensons qu'il faut en tenir compte. Les effectifs dans notre RPI comme ailleurs peuvent être très fluctuants d'une année sur l'autre, voire en cours d'année comme c'est le cas en mars prochain.

Nous avons fait tout ce qui était en notre pouvoir pour satisfaire les demandes de l'Etat. Nous avons travaillé afin que les NAP soient une réussite et soient acceptées par l'ensemble de la population. Vous avez signé nos PEDT qui ont été faits chacun avec nos moyens ; ce sont des frais très importants qui ont été engagés et qui vont continuer car il est prévu dans nos budgets respectifs d'améliorer nos espaces servant à l'épanouissement de nos enfants au travers des NAP.

Nous entendons le Gouvernement parler de revitaliser les bourgs. Nous sommes prêts à nous y associer et à y travailler encore plus, par exemple dans le cadre du SCOT, mais il ne faut pas nous démunir de la base même de nos villages. Nos écoles sont un point de départ et engagent les familles à venir intégrer nos communes rurales et les faire vivre.

De plus nous avons engagé des investissements pour améliorer le bien-être dans nos écoles, comme par exemple pour Thury qui a investi dans l'équipement à neuf d'une cantine et de son réfectoire pour une cinquantaine d'élèves, (frais dont les emprunts ne sont pas encore finis d'être remboursés), des travaux de couverture, d'adjonction de toilettes handicapés et remplacement de fenêtres sont en cours.

Faut-il continuer à entretenir et améliorer nos écoles si le but final est de voir nos classes fermer pour une période de vie où le nombre d'enfants est en légère diminution ?

Vous parlez de finances, d'économies à faire au sein de l'Education Nationale, mais pensez-vous que tout a bien été mis en balance ? Le transport des enfants, les frais de garde, etc. . La réussite scolaire de nos enfants ne mérite-t-elle pas quelques investissements financiers ? Ne serait-on pas content de voir tous nos enfants en réussite scolaire et non en échec avec toutes les conséquences qui peuvent en découler au cours de leur vie ?

Monsieur l'Inspecteur d'Académie, nous vous prions de prendre en compte nos remarques et de les répercuter à qui de droit sachant que nous sommes toujours prêts à vous rencontrer afin de travailler dans le même sens, la réussite et le bien-être de nos enfants.

Nous vous remercions de votre bienveillance et vous prions d'agréer, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, l'assurance de notre profond respect.

Signé par :

Nadia Choubar, Maire de Lainsecq - Chantal Vinardy, Maire de Sainte Colombe - Jack Cheveau, Maire de Sougères - Xavier Parent, Maire de Sainpuits - Claude Conte, Maire de Thury.

Copie de la présente à : Messieurs les Sénateurs, Monsieur le Député, Madame la Secrétaire Générale, Monsieur le Président du Conseil Général, Monsieur le Président du Conseil Régional